

ENGAGEMENT DE VERSEMENT DE TAXE D'APPRENTISSAGE – 2021

Solde de 13% affecté aux établissements de formations technologiques et professionnelles
Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage.

RENSEIGNEMENTS

<u>Votre entreprise :</u>	<u>Etablissement bénéficiaire :</u> Ensemble scolaire St Joseph - St Vincent de Paul 23 avenue Georges POMPIDOU 24000 PERIGUEUX
----------------------------------	---

ENTREPRISE :

Siren/Siret entreprise :

Contact de l'entreprise :

Nom : Prénom :

Tél. : ; e-mail :

Votre masse salariale 2020 : €

x 0,68% : €

Solde école de 13% TA 2021 : €

Subvention école déductible : € ; Bonus alternant déductible : €

<u>Montant de votre versement :</u> €	
Au profit de : LP PR St Vincent de Paul Lycée Technologique St Joseph	code UAI : 0240089S code UAI : 0240079F

<u>Mode de règlement :</u>	
<input type="checkbox"/> Virement : IBAN : FR76 3000 3015 9000 0372 6977 223 BIC : SOGEFRPP Mentionner votre n° de SIRET en libellé de virement.	<input type="checkbox"/> Chèque N° : A l'ordre de : OGEC St Joseph Périgueux